

OBSERVATIONS DU PUBLIC

le 14 juillet 2018,

Sonia TOMÉ 46 340 Lavercautière.

Monsieur,

J'approuve l'établissement de ce PLU proposé par la commune de Lavercautière.

Et je m'oppose vigoureusement à l'existence de la carrière de quartz dans le Frau.

Je soutiens l'activité des vergers à graines du Frau et Monsieur le Maire Gilles Vilard et ses conseillers dans l'élaboration de ce PLU demain et de proximité.



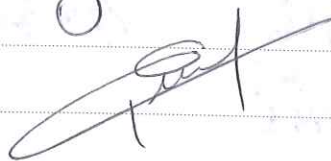
le 17 juillet 2018

QUERUBL Evelyne 46 340 Lavercautière "Fillac"

J'approuve également l'établissement de ce PLU en accord avec la municipalité.

Etant limitrophe "hameau de mi UAE"

je m'oppose à l'extension de la carrière dans le verger à graines du FRAU.



La parcelle cadastrée A n°631 était en zone constructible  
sur le plan ~~cadastre~~ d'occupation des sols.

C'est le cas d'une ancienne ferme qui dispose encore  
des voies et réseaux, route, électricité et eau.

Cette parcelle est celle qui s'embouche la A 632  
n° appartenant mais la parcelle A 631 est vraisemblablement  
le sol des bâtiments avec un semblant important, il  
ne peut y être rien fait d'autre que des bâtiments.

Je souhaitais que cette parcelle soit en zone constructible  
un PLU de Luvencartier

Jean Blachy

le 18/07/2018